



**Nouvelles sources de
revenus agronomiques**

Comment aborder mon projet de méthanisation en 2025 ?

INNOV-AGRI 4 et 5 juin 2025

hautsdefrance.chambre-agriculture.fr



Soutenu par



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE**
HAUTS-DE-FRANCE



Comment aborder mon projet de méthanisation en 2025 ?

- Enjeux pour les territoires
 - Production d'un gaz renouvelable
 - Autonomie et indépendance énergétique
 - Transition énergétique
 - Objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050
 - Réduction des émissions de gaz à effet de serre
 - Solution de gestion des déchets organiques
 - Création d'emplois et dynamique économique



Comment aborder mon projet de méthanisation en 2025 ?

- Intérêts pour les exploitations agricoles
 - Opportunité de diversification
 - Sécurisation du débouché
 - Gestion des risques
 - Valorisation de matières et de résidus agricoles
 - Levier de croissance
 - Création de valeur ajoutée
 - Maîtrise des coûts de production
 - Valorisation des digestats
 - Décarbonation des activités

Comment aborder mon projet de méthanisation en 2025 ?

- Est-il toujours intéressant de se lancer ?
 - Conjuncture agricole plus favorable
 - Potentiel élevé des gisements de matières agricoles et IAA
 - Tarif d'obligation d'achat jusqu'à 25 GWh/an soit 250 m³/h de CH₄
 - Tarif révisé du 10 juin 2023
 - Faibles volumes et valorisation des effluents d'élevage favorisés
 - Baisse des taux d'intérêts
 - Marché de l'électricité stabilisé





Comment aborder mon projet de méthanisation en 2025 ?

- Est-il toujours intéressant de se lancer ?
 - Dépendance des politiques publiques
 - Inflation des coûts de chantier et des coûts d'exploitation
 - Coûts d'investissement stabilisés
 - Aides et financements adaptés
 - Réglementation
 - Organisation du travail et charge administrative à prendre en compte
 - Acceptabilité locale



Comment aborder mon projet de méthanisation en 2025 ?

- Comment initier la réflexion ?
- 2 clés d'entrée : la ressource et le débouché
 - Identifier le gisement de matières
 - Identifier la valorisation du biogaz
 - Privilégier l'injection du biométhane dans les réseaux
 - Favoriser un projet collectif
 - Se faire accompagner par votre Chambre d'agriculture

Comment aborder mon projet de méthanisation en 2025 ?

- Quelques conseils de votre Chambre d'agriculture
 - Visites d'émergence du projet soutenues dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'ADEME et le Conseil Régional
 - Encourager de nouvelles réflexions
 - Poursuivre la dynamique régionale
 - Prise en charge intégrale
 - Projet individuel non éligible
 - Micro méthanisation non éligible (<50 kWe)



Comment aborder mon projet de méthanisation en 2025 ?

- Quelques conseils de votre Chambre d'agriculture
 - Découvrir le porteur de projet
 - Connaitre les objectifs et les attentes
 - Identifier l'emplacement potentiel
 - Analyser l'environnement du projet
 - Mettre en évidence les forces et les faiblesses
 - Sensibiliser aux actions de communication
 - Mesurer le potentiel de production de biogaz
 - Informer sur les obligations réglementaires



Comment aborder mon projet de méthanisation en 2025 ?

- Quelques conseils de votre Chambre d'agriculture
 - Pré dimensionnement technique
 - Informer sur les dispositifs de soutien
 - Initier des visites et des échanges
 - Apporter du conseil technique
 - Partager des retours d'expérience
 - Établir un planning
 - Rédaction et remise d'un rapport





Comment aborder mon projet de méthanisation en 2025 ?

- Quelques conseils de votre Chambre d'agriculture
 - Mise en perspective avec le CDC des financeurs

RESPECT / NON RESPECT / NON CONCERNE / A VERIFIER / PRIORITAIRE / NON PRIORITAIRE		
Critères	Respect de la règles	Caractéristique sur le projet
Eligibilité prioritaire pour un projet collectif	RESPECT	Projet collectif prioritaire
Capacité du projet	RESPECT	<25 GWh par an injecté dans le réseau GRDF
Pas de cultures dédiés	A VERIFIER	Assolements et rotations à revoir vis-à-vis des contraintes de complémentarité avec les cultures sous contrats
Taux de CIVES < 40 % du tonnage et respect des règles de production agro environnementales des CIVE	A VERIFIER	46 % du tonnage dans la 1 ^{ère} projection (maïs + seigle)
90 % des intrants dans un rayon de moins de 40 km	A VERIFIER	A définir
Constructeur certifié Qualimetha		A définir
Projet traitant les effluents d'élevage et/ou les biodéchets du territoire	RESPECT	Prévu dans l'approvisionnement
Démarche de concertation locale et de dialogue territorial justifiée		Prématuré à ce stade
Gouvernance du projet		Projet porté par un collectif d'exploitations agricoles
Fond propre par les porteurs de 5%		Information donnée aux porteurs
Tiers financement (prêt BPI, financement participatif...)		Prématuré à ce stade
60 % du potentiel méthanogène maîtrisé	A VERIFIER	Imposé également par la banque qui demande la maîtrise de 80 % de la production de biogaz
Etude de faisabilité indépendante		Prématuré à ce stade
TRI < 10 %		Prématuré à ce stade
Contrat rachat biogaz signé		Prématuré à ce stade

Comment aborder mon projet de méthanisation en 2025 ?

- Avantages du kit d'urgence
 - Point neutre et objectif sur son projet
 - Aucun reste à charge pour le porteur
 - Sans engagement sur de futures prestations
 - Retours d'expérience des conseillers
 - Transmission des cahiers des charges financeurs
 - Organisation de visites de sites adaptées à votre projet
 - Mise en relation avec les intervenants de la filière





Comment aborder mon projet de méthanisation en 2025 ?

- Des conseils pour aller plus loin avec votre Chambre d'agriculture
 - Conseils agronomiques pour intégrer des intercultures dans les rotations si besoin
 - Analyse des offres des constructeurs
 - Appui réglementaire (montage du dossier ICPE, demande d'agrément sanitaire, aide à la certification RED2)
 - Prévisionnel de trésorerie
 - Appui administratif (montage du dossier de subvention, suivi de la convention et des demandes de paiement)

➤ Comment aborder mon projet de méthanisation en 2025 ?

VOS INTERLOCUTEURS

Nord-Pas de Calais

Angélique URBANIAK

06 85 04 85 57

angelique.urbaniaak@npdc.chambagri.fr

Aisne

Guillaume RAUTUREAU

06 18 51 00 93

guillaume.rautureau@aisne.chambagri.fr

Somme

Kévin ALLART

06 40 79 11 86

k.allart@somme.chambagri.fr

Oise

Élise WAUQUIER

06 80 18 32 64

elise.wauquier@oise.chambagri.fr